

amis protestants. Il aurait pu en être ainsi, en effet, si l'A. C. B. M. avait eu un but différent du sien et si celui-ci eût été moins noble, moins charitable, moins désintéressé. Elle n'a pour but que d'unir les catholiques pour leur avancement moral, intellectuel et matériel.

Son accroissement remarquable, et sa vitalité sont la preuve par excellence de sa raison d'être et la faveur avec laquelle elle est vue par les directeurs spirituels du peuple, n'est pas seulement une consolation pour ses membres, mais elle offre aussi à tous les catholiques la garantie qu'elle a leur cordiale approbation et leur bénédiction.

Maintenant, Monsieur le Président et Messieurs, un mot plus particulièrement à l'adresse des frères ici assemblés. En présence de cette démonstration magnifique qui comporte un témoignage si incontestable de leur loyauté envers l'ordre et de leur appréciation des grands principes d'union, de fraternité et de concorde qui les unit, il semblerait superflu de ma part de leur offrir aucun avis à ce sujet; mais si j'avais à le faire, je leur dirais: de cultiver et encourager avant tout l'esprit fraternel qui constitue le principal objet de la force de notre bien aimée Association. Vraiment, je ne saurais appayer trop fort sur ce point. Que cet esprit béni non seulement vous dirige comme corps dans les assemblées de vos comités, ou dans les occasions publiques comme celle-ci, mais qu'il pénètre toute votre vie intime et qu'il soit la règle de votre existence dans vos relations journalières avec vos confrères: soyez une famille de frères dans l'acceptation la plus vraie et la plus complète de cette expression, offrant à nos coreligionnaires qui ne sont pas encore affiliés avec nous un édifiant exemple préparant la voie à l'union et à la concorde entre les catholiques, et à cette consolidation des masses catholiques sous notre bannière dans un avenir peu éloigné. Le profit de l'exemple est d'une précieuse valeur. Nous ne sommes pas tous nés pour être grands, pour profiler une figure fortement en lumière aux yeux du monde; mais nous pouvons tous faire quelque chose dans la mesure de nos forces et dans le rayon de nos sphères respectives pour rendre nos compatriotes meilleurs et plus heureux. Comme l'a dit un poète: La vie des grands hommes nous rappelle que tous nous pouvons laisser les empreintes de nos pas dans le désert de la vie, et que chacun de nous peut écrire une page, si humble qu'elle soit, dans l'histoire de cet

"Echo de la tombe
Qui n'est que le bruit de ce qui tombe
Sur la route du genre humain."

Oui, Monsieur le Président et Messieurs, nous pouvons tous laisser l'empreinte de nos pas sur le sable du temps. Le plus humble d'entre nous peut contribuer à rendre notre vie sublimé. Même la semence qu'on jette à l'eau est retrouvée: elle n'est pas perdue et elle contient parfois des germes étonnants. Les années s'en vont, mais le bien accompli subsiste. Et laissez-moi vous faire observer que les catholiques d'éducation, de fortune et d'influence ont un devoir personnel à remplir envers leurs coreligionnaires; c'est de s'unir à l'œuvre entreprise par l'A. C. B. M. en entrant dans les rangs de ses membres le plus tôt possible et en offrant à ceux-ci l'avantage précieux de leur exemple. Plusieurs de ces hommes, je le sais, désirent sincèrement faire leur possible pour améliorer la condition morale et matérielle de leurs frères catholiques

qui n'ont pas été également favorisés par la Providence. Le Canada a produit un bon nombre de catholiques que l'on peut appeler de grands hommes et qui ont sincèrement le désir de promouvoir le bien public.

A ceux-là, je dirai que dans l'A. C. B. M., ils trouveront un instrument puissant prêt à être manié au profit de leurs intentions si louables. Un de ses objets principaux est d'amener et de maintenir un contact plus étroit et plus fréquent entre toutes les races, toutes les classes et toutes les conditions des catholiques, afin qu'elles se connaissent mieux et s'apprécient et se respectent d'avantage mutuellement, qu'elles connaissent mieux leurs besoins et leurs aspirations, secourent toutes les détresses et élèvent le niveau de l'estime publique à l'endroit de la communauté catholique. Enfin, l'A. C. B. M. est une Association qui tend à établir l'union et le bon vouloir parmi les hommes, et spécialement parmi les différentes races qui composent une population mixte, et, comme telle, je prétends que l'Etat lui doit son appui et que tous les citoyens bien pensants, et dont l'opinion fait autorité, lui doivent leur active sympathie. La mission de l'A. C. B. M. est de démontrer que la fraternité n'est pas un simple mot plus ou moins sonore ou une expression vide de sens. Un de ses privilèges bénis est de démontrer "qu'un ami reste ami" en toute occasion et "qu'un frère reste frère" même dans l'adversité. Que l'on me permette donc de faire appel aux catholiques qui dirigent l'opinion par tout le Dominion et de leur demander de donner ce salutaire exemple de s'enrôler le plus tôt possible dans les rangs de notre société, de manière à ce que tôt ou tard, tous les catholiques du Canada puissent être atteints par sa bienveillante influence. Qu'on me permette aussi d'insister auprès des membres actuels pour qu'ils se montrent zélés lorsqu'il s'agit des affaires de l'ordre et pour qu'ils ne perdent aucune occasion de favoriser son développement, car la croissance constante est la preuve de la prospérité, comme le mouvement est la preuve de la vie. Avec cette loyauté et ce zèle, il n'y aura rien à appréhender pour l'avenir. Telle qu'est notre Association, elle est pour nous un sujet de gratitude. Elle a grandi et prospéré avec la bénédiction du ciel et dans une sage direction, et elle nous laisse entrevoir les plus brillantes promesses pour l'avenir; mais pour réaliser sa mission admirable à son plus haut degré il faut du travail individuel, aussi bien que du travail collectif. L'esprit d'union et de confraternité doit être cultivé et inculqué le plus possible. Je crois qu'il est inutile d'insister sur ce point auprès des personnes qui m'entourent. Leur présence ici ce soir témoigne de leur zèle pour la bonne cause et de leur détermination de la servir par tous les moyens légitimes en leur pouvoir. Je n'ajouterais donc rien à ce que je viens de dire à ce sujet, mais je ne puis terminer sans exprimer l'espoir que, dans un avenir peu éloigné, tous les membres canadiens de notre ordre bien aimé ne reconnaîtront qu'une seule juridiction et seront unis sous une seule direction canadienne, de manière à former un corps grand, puissant, national, offrant la réalisation du principe que l'union fait la force. Tel est mon ardent désir et je sais qu'il est largement partagé par ceux qui m'écourent. Nous sommes dans des termes d'affectionnée sympathie avec nos frères des Etats-Unis et nos coeurs sont animés des plus grands sentiments de respect et de fraternité à leur endroit, mais nous croyons qu'ici au Canada,

nous avons toute la compétence nécessaire pour nous gouverner en ce qui concerne notre Association comme en toute autre matière. Il y a eu un bon nombre de fois que les frères canadiens ne reconnaissent qu'une seule juridiction. Nous avons attendu maintenant un peu de croissance qui nous permet de nous tenir de bout seuls et en attendant la benche d'Oliver. Les frères canadiens qui reçoivent encore de la juridiction Américaine, je suis persuadé qu'ils expriment les vœux de la vaste majorité des membres canadiens.

J'ai fini. Mais, Monsieur le Président et Messieurs, je ne puis reprendre mon siège sans offrir encore une fois mes remerciements chaleureux aux frères de Québec et de Lévis, pour la grande bienveillance et le grand honneur dont ils m'ont entouré ce soir, ainsi que pour les applaudissements généraux qu'ils ont accordés à mes faibles efforts dans l'A. C. B. M. La cordialité de leur bienvenue a été telle que j'en ai été littéralement accablé et, jusqu'à mon départ, je me la rappellerai comme un des incidents les plus heureux de mes relations avec l'A. C. B. M. Que notre Société bien-aimée continue sa marche florissante et que le bonheur soit le partage de chacun de ses membres.

Après avoir laissé libre cours aux applaudissements, la santé de l'A. C. B. M. fut proposée en termes fort bien pensés par Frère Choquette, député de Montmagny, qui félicita chaleureusement l'Hon. M. Hackett et l'assura que se trouvant à Ottawa lors de la convention de l'A. C. B. M., il avait approuvé de tout coeur son choix comme Grand Président de l'Association.

Le Rév. P. Maloney proposa ce toast en Anglais avec beaucoup d'à-propos. Frère I. N. Belleau appela à répondre à cette santé s'en acquitta avec talent.

Il fit l'éloge de l'Hon. M. Hackett et dit qu'il n'était pas nécessaire pour lui de s'étendre très longuement après les belles paroles prononcées par l'Hon. M. Hackett. Au cours de ses remarques l'orateur trouva le moyen de donner quelques intéressantes statistiques toutes à l'avantage de l'Association, 12,000 frères, dit-il sont à se répandre sur la surface de la confédération et à offrir leur humble obole pour ceux de leurs frères qui se trouveront dans le malheur. Tant que nous aurons des hommes comme l'Hon. M. Hackett, à notre tête l'A. C. B. M. ne pourra que marcher de progrès en progrès. [Appl.] La santé du Grand Conseil était la suivante sur la liste officielle. Elle fut proposée par le Dr. Verge en de très heureux termes et Frère Charles Dupont Hébert, membre du Comité des Finances fut appelé à y répondre. Comme toujours Frère Hébert s'acquitta à merveille de cette tâche.

Le toast à la Presse vint ensuite et fut proposé par Frère Dr. Lanthier, le zèle secrétaire du Conseil Aviseur et pour ainsi dire l'âme du banquet. Ses remarques sur la presse furent accueillies très favorablement.

MM. Jordan du Telegraph et Urie Barthe, de la Semaine Commerciale y répondirent.

Frère Emie Gelly, avocat, avait l'agréable et délicate tâche de proposer la santé du dessert, c'est-à-dire celle "Aux Dames." Il sut s'en acquitter admirablement et de manière à conquérir les acclamations de tous.

Cette santé eut pour interprète Frère R. Timmons qui réussit ou ne peut mieux. Son discours fut un véritable feu roulant de bons mots et d'actualités.

Au nombre des journalistes présents l'on remarquait M. Alarie de l'Événement, U. Barthe, de l'Électeur, J. E. Mercier et Ed. Aubé, du Quotidien, Jordan, du Telegraph et les représentants du Morning Chronicle.

Il était près de 2 heures lorsque se termina ce banquet qui fera époque dans les annales de l'Association.

REMERCIEMENTS.

Samuel R. Brown, Gr. Sec. A.C.B.M.,
London, Ont.

Cher Monsieur et Frère—J'ai dûment reçu votre lettre de récente date contenant une traite de \$1000 en paiement de la réclamation de Frère John B. Labine, en vertu de la police sur sa vie emise par notre association.

Made. Labine me demande d'en accuser réception pour elle, et de vous remercier spécialement vous et notre association pour la promptitude et la courtoisie que vous avez démontrées dans le paiement de cette réclamation.

Fraternellement à vous,
PATRICK J. RYAN,
Prés. Suc. No. 67.

Pendrake, Ont., 7 Oct., 1896.

Cher Monsieur et Frère, J'ai reçu, sans délai, le chèque de \$2,000 pour la bénéficiaire de feu Wm. L. McGinnon, et l'argent a été payé à sa veuve, Rose McGinnon, comme le démontre les reçus ci-joints.

Votre très humble,
Wm. BRIDGES,
Sec. Arch. Suc. No. 16.

Prescott, Ont., 10 Oct., 1896.

APPEL.

La Succursale No. 164, de Nicolet, P.Q., accuse réception de nouvelles souscriptions en réponse à son appel en faveur de Frère M. Tournant. La liste paraît dans la partie anglaise.

La Succursale No. 69, de Deemerton, Ont., a fait aussi un appel en faveur de Frère Geo. La France. Faute d'espace nous ne pouvons publier cet appel dans ce numéro.

NOTES.

Les nominations pour les officiers des succursales de l'A. C. B. M. devront être faites à la dernière assemblée régulière de la succursale en Novembre. Voyez la clause 163 de la constitution.

Les élections des officiers des succursales auront lieu à la première assemblée régulière de la succursale en Décembre. Voyez la clause 169.

Nous espérons que les succursales mettront tout le soin possible dans le choix de leurs officiers et qu'elles n'éliront que ceux qui ont la volonté et sont capables de faire le travail. Si vous avez des frères compétents qui remplissent présentement les positions de Secrétaire Archiviste, Secrétaire-Financier et Trésorier, retenez-les en charge. Ne les remplacez pas simplement dans le but de faire un changement. L'expérience dans ces charges a une grande valeur.

La constitution révisée sera prête et sera promulguée par le Grand Président vers le 1er Janvier prochain, et les amendements adoptés à la Convention d'Ottawa prendront effet à partir de cette date.

Les membres initiés depuis le 27 Août ne peuvent avoir leurs polices avant que les nouvelles formes soient prêtes. Le changement dans la position de Grand Président a nécessité un changement dans notre forme de police. Le retard était inévitable et nos nouveaux membres voudront bien prendre patience pour quelque temps encore.